

Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare,
Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles /
Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de
Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische
Vereinigung für Dokumentation

Band: 32 (1956)

Heft: 1

Artikel: Bibliothèque de Genève : agrandissement des magasins de livres
(1955-1956)

Autor: Bouvier, Aug.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771292>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOTHEQUE DE GENEVE

Agrandissement des magasins de livres (1955—1956)

par Aug. BOUVIER, Directeur

Notre distingué collègue Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale à Paris, a donné d'une bibliothèque cette définition à la fois exacte et originale: « Un corps qui s'accroît sans cesse et n'élimine jamais ». Certes, l'Etat et la Ville de Genève avaient vu grand en construisant en 1872 l'édifice de style classique qui devait abriter, face aux frondaisons des Bastions, l'Académie, le Muséum d'histoire naturelle et la Bibliothèque publique. Mais à peine une trentaine d'années avait-elle passé que cette dernière était à l'étroit; il la fallait agrandir par une annexe destinée à une salle de lecture plus vaste que la précédente, tandis que la place devenue vacante était réservée à de nouveaux magasins de livres. Après une génération, des transformations s'imposaient derechef. Dans les hautes galeries de livres — d'assez belle venue et de disposition logique d'ailleurs, puisqu'elles flanquaient l'ancienne salle de lecture — il y avait vraiment trop de place perdue, notamment dans la verticale. Grâce à la solidité du bâtiment, et en particulier de ses fondations, de ses substructures appuyées sur piliers de roche, grâce encore à la technique du béton, à celle des rayonnages métalliques, on put gagner d'autres magasins, doubler la surface d'anciens locaux par l'intercalation de dalles intermédiaires ou des installations en profondeur, en un mot utiliser plus rationnellement le cube disponible dans l'édifice, et cela sans modifier son aspect extérieur. Du même coup, on modernisait les moyens de communications et l'on pouvait aménager pour l'Université différents locaux tels que salles de conférences, bibliothèques de facultés, etc. Aussi la Société académique, auxiliaire attentive et généreuse de notre *Alma mater*, voulut-elle bien prendre à sa charge la presque totalité des frais des transformations effectués en 1937 et 1938. Quelque dix ans après, des travaux furent exécutés dans le centre du bâtiment (suppression d'un escalier) toujours en vue d'un supplément de magasins. Ajoutons que, d'une façon générale, les prévisions formulées à l'occasion de ces deux dernières étapes s'avérèrent exactes.

A la définition précitée de Julien Cain, on pourrait ajouter un corollaire, c'est qu'une bibliothèque qui ne s'agrandit pas est une nécropole. Si l'on en juge par le manque de place chronique, la Bibliothèque de Genève a fait preuve de vitalité! Aussi un nouvel

agrandissement dût-il être envisagé dès 1953. C'est à cette « troisième étape »¹ que je voudrais consacrer les lignes qui suivent.

Nous avons encore à disposition dans l'aile nord du bâtiment un sous-sol et un grand magasin de 4,50 m. de hauteur, aisément divisible en deux étages. Il offrait la place nécessaire pour 150 000 volumes environ. Le Service des bâtiments de la Ville de Genève, d'accord avec l'architecte chargé de cette transformation, nous a proposé à ce moment de construire encore dans une cour voisine une annexe à trois étages, à peu près égale en contenance au sous-sol de notre aile nord. Cette solution élégante tenait largement compte de l'avenir, puisqu'elle doublait du coup la capacité du premier projet, nous permettant d'emmagasiner près de 300 000 volumes. En automne 1954, le Conseil administratif fit siennes ces propositions et demanda au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit de fr. 610 000.— qui fut voté en janvier 1955². Les travaux purent commencer au printemps de la même année.

La construction de cette annexe présentait certaines difficultés. Il la fallait fonder solidement dans un terrain aménagé en son temps sur l'emplacement des anciennes fortifications et fossés de la ville, isoler sa base par des drainages soignés et l'établissement d'une dalle de sécurité. 3200 m³ de terre ont été extraits sans nuire aux arbres voisins, et on a dû élever contre la colline un important mur de soutènement. D'autre part, il convenait de tenir compte de l'élément esthétique. La configuration des lieux se prêtait à cette exigence; aussi la Commission des Monuments et sites a-t-elle approuvé le projet établi par l'architecte, la construction prévue dépassant à peine le niveau de la promenade et affectant l'aspect d'une terrasse harmonisée par sa balustrade aux constructions voisines de l'Université et du Palais Eynard.

A l'heure actuelle, et conformément au programme établi, cette annexe est sous toit. En bonne logique, son achèvement doit permettre le transfert des collections qui occupent partiellement le sous-sol de l'aile nord, puis la transformation ci-dessus mentionnée de ce dernier.

Le crédit voté ne prévoyait à l'origine que l'équipement par rayons métalliques de deux étages de la dite aile nord, mais nous

¹ C'est le titre de l'article que mon collaborateur, M. M. A. Borgeaud, a publié sur le même sujet dans les *Musées de Genève* de novembre-décembre 1955.

² Le m³ de magasins avec chauffage, éclairage, vitrerie, mais non équipé de rayons, coûte Fr. 120.—. Equipé, il est devisé à Fr. 150.—. Nous voilà bien loin du prix de Fr. 48.— pour le m³ de magasin de la Bibliothèque nationale, à Berne, en 1931!

espérons obtenir par la suite le complément nécessaire pour deux étages de l'annexe. Malheureusement, une réduction de dépenses imposée sur cet équipement nous a obligé à renoncer au système Compactus — avantageux pour la place, mais fort coûteux en soi; d'ailleurs les locaux suffisamment vastes en surface n'en justifiaient pas absolument l'emploi. Les étagères en bois de nos anciens magasins seront réutilisées dans les locaux non équipés par rayonnages métalliques. Elles se prêtent mieux, en particulier, au magasinage des manuscrits (Réserve), prévu dans un sous-sol de l'ancien bâtiment, protégé par des gros murs, éloigné de l'extérieur et relativement à l'abri des attaques aériennes.

Telles qu'elles sont prévues, les transformations en cours assurent l'avenir pour un nombre respectable d'années; elles permettront non seulement le stockage normal de séries actuellement bloquées, faute d'espace, mais encore le déplacement à la périphérie de collections plus rarement consultées, en un mot un emploi toujours plus rationnel de nos magasins de livres.

9 JAHRE BERNER VOLKSBÜCHEREI

Von Dr. W. J. MEYER

Wenn von öffentlichen Bibliotheken die Rede ist, muß man sich bewußt sein, daß es nach Zweck, Aufbau und Verwaltung zwei wesentlich verschiedene Arten gibt. Die einen sind die sogenannten Sammelbibliotheken, die für ein bestimmtes Gebiet in wissenschaftlicher oder sachlicher Hinsicht Bücher sammeln, sie auch für die Zukunft aufbewahren und für einen begrenzten Benützerkreis zur Verfügung stellen; die anderen nennt man Verbrauchs- oder Volksbibliotheken. Ihr Zweck ist, allgemein verständlichen aktuellen Lesestoff zu führen, verlesene oder veraltete Bücher durch Neuerscheinungen zu ersetzen und für jedermann zugänglich zu sein. Zu diesen gehört die städtische Berner Volksbücherei, welche 1947 gegründet wurde.

Wie es damals mit den Bibliotheksverhältnissen in der Stadt Bern aussah, darüber orientiert mit guten statistischen Angaben die Abhandlung von Bibliothekar Dr. Franz Moser über «Die Frage einer Berner Volksbibliothek» (in den Nachrichten der Vereinigung schweiz. Bibliothekare, 1947, Nr. 6, S. 135—139). Schon 1937 schrieb Bibliothekar H. Buser: «Die Städte Genf und Lausanne erhielten ihre modern ausgebauten kommunalen Volksbibliotheken, in Zürich konnte die Pestalozzibibliothek einen Neubau beziehen, so daß eigentlich nur noch Bern auf eine neuzeitliche Volksbiblio-